

Comité d'animation Reaap 05



Gap, le 13 juin 2023

Animation Reaap - 04 92 21 79 00 - reaap05@udaf05.unaf.fr



Participants

- ABONNEL Stéphanie - Directrice Udaf 05
- BARTHÉLEMY Marie – Conseillère technique territorial – Parentalité - CCSS 05
- BELLON Caroline - Animatrice du bassin Buëch-Dévoluy – Centre social rural de Veynes, accompagnée par Eloïse JOUVE, stagiaire
- BERTRAND Rachel – Responsable du service Accompagnement des familles et de la vie associative - Udaf 05
- BOMPARD Sylvie – État – DDETSPP 05 – Assistante administrative – Mission appui territorial, animation, ingénierie
- BOUDEY Benoît - Chef de service MDS Gap-Drac-Buëch - Département 05
- DAUDÉ Raphaëlle – Animatrice départementale Reaap 05 - UDAF 05
- DIE Nathalie - Département des Hautes-Alpes - Cheffe du service Prévention Santé et Offre d'Accueil
- GROLEAUD Amélie – Animatrice du bassin Guillestrois et Queyras - Centre social ACSSQ
- HEBRARD Philippe - Directeur Udaf 05
- MERIGHI Elisabeth - Animatrice du bassin Embrunais-Savinois - Association Euroscope
- NOEL Marilyne - Directrice Adjointe - CCSS 05
- ORSINI José – Président Udaf 05
- WOS Thomas – Responsable du service ASS – CCSS 05

Excusés

- ARMANDO Mylène – membre du CA de l'Udaf 05
- NGUYEN-BINH-DONG Emmanuel – Département des Hautes-Alpes - Directeur des Solidarités en territoire.
- BOSSENEC Marie – MSA Alpes Vaucluse - Responsable de secteur dept 04-05 - Service Action Sanitaire et Sociale
- LE MARTELOT Julien - Référent du bassin Gapençais - Association ADELHA

INTRODUCTION MME NOËL ET M ORSINI

La CCSS reçoit les membres du Comité d'Animation REAAP dans ses locaux pour la première fois. Un tour de table est organisé afin que chacun puisse se présenter et connaître les membres participants.

Le président de l'Udaf 05 rappelle que la place de l'Udaf au Comité d'animation est motivée par sa position d'acteur incontournable de la parentalité dans le département et aussi que l'Udaf 05 a besoin de l'ensemble des partenaires pour mobiliser les acteurs membres du réseau.

AAP REAAP 2023

Rappel des dates de la campagne 2023 :

08/12/2022 : lancement de la campagne, ouverture de la plateforme ELAN

27/01/2023 : date limite de dépôt des dossiers dans ELAN

14/03/2023 : comité de programmation

14/03/2023 : comité des financeurs

13/04/2023 : 1ères notifications aux porteurs de projets

Nombre d'actions présentées en 2023	57 <i>(61 en 2022)</i>
Nombre de nouveaux porteurs de projets	6 <i>(5 en 2022)</i>
Nombre d'actions nouvelles	25
Typologie : activités et ateliers partagés « parents – enfants »	23
Typologie : Les groupes d'échanges et d'entraide entre parents.	8
Typologie : Les manifestations de type « évènementiels autour de la parentalité »	9
Typologie : Les démarches visant à aider les parents à acquérir et construire des savoirs autour de la parentalité.	9
Typologie : Les conférences ou cinés-débats	8
Nombre d'actions retenues éligibles par le Comité des financeurs	41 – 72% des actions présentées <i>(37 en 2022 – 61% des actions présentées)</i>
Total financement demandé	111 911,00 € <i>(97 133 € en 2022)</i>
Total financement accordé (CCSS + MSA)	88 609,00 € <i>(68 499 € en 2022)</i>

Animation Reaap - 04 92 21 79 00 - reaap05@udaf05.unaf.fr



Couverture territoriale	9 EPCI	
CC Briançonnais	4 actions présentées 2 porteurs de projets	3 actions retenues 1 porteur de projet
CC Pays des Ecrins	4 actions présentées 1 porteur de projets	4 actions retenues 1 porteur de projets
CC Guillestrois et Queyras	4 actions présentées 2 porteurs de projets	4 actions retenues 2 porteurs de projets
CC Serre-Ponçon	5 actions présentées 2 porteurs de projets	2 actions retenues 1 porteur de projets
CC Champsaur Valgaudemar	1 action présentée 1 porteur de projets	1 action retenue 1 porteur de projets
CC Serre-Ponçon Val d'Avance	Néant	Néant
CA Gap Tallard Durance	20 actions présentées 10 porteurs de projets	15 actions retenues 8 porteurs de projets
CC Buëch-Dévoluy	4 actions présentées 2 porteurs de projets	4 actions retenues 2 porteurs de projets
CC Sisteronais Buëch	13 actions présentées 5 porteurs de projets	8 actions retenues 4 porteurs de projets

Constats :

- La qualité des projets présentés en 2023 (notamment les diagnostics, la réponse aux besoins identifiés) : 72% des actions présentées reconnues éligibles par le Comité des Financeurs.
- Un montant demandé au global bien plus important que l'année précédente : + 20 000 €.
- 6 nouveaux porteurs de projets : chiffre en augmentation ! Cela concerne des porteurs n'ayant jamais déposé d'action Reaap ainsi que des porteurs n'ayant pas déposé d'action depuis plusieurs années.
- Un territoire « zone blanche » : la CC Serre-Ponçon Val d'Avance. Toutefois un territoire qui se construit petit à petit avec un développement des offres de services : centres de loisirs extrascolaire, Relais petite enfance. S'agissant de la parentalité il convient de connaître si un diagnostic a été fait par le référent bassin du territoire, Julien LE MARTELOT. Ce dernier sera questionné avant son départ.
- Très belle dynamique de dépôt de projets. Si cela se confirme avec les années il faudra travailler sur les critères de sélection

Concernant le financement des actions Reaap 2023 par la CCSS :

- Dans l'attente de la signature de la COG, la CCSS ne peut engager que 80% de son enveloppe financière.
- Les 1ères notifications d'accord ont été faites début avril 2023. Les rejets ont été notifiés à cette même date.
- Une 2ème vague de notification devrait intervenir courant juillet peut-être sous réserve d'enveloppe financière suffisante. Les porteurs de projets concernés par cette deuxième vague ne sont pas informés. Un mail leur sera adressé fin juin / début juillet.
- Mme NOEL indique que le FNAS (Fonds national d'action sociale) serait, a priori en augmentation.

Enfin, le financement au « fil de l'eau » ne pourra pas être activé cette année du fait de la signature de la COG.

Toutefois, Mme NOEL précise que le « fil de l'eau » pourrait avoir un principe « hors budget » car il serait dommage de laisser passer « la bonne idée ». En effet, il convient de présenter une action

quoiqu'il en soit : soit il est possible de la prendre en compte avec le budget de l'année ; soit cela permettra de bien construire un projet pour l'année suivante, où elle pourrait être alors prioritaire lors de l'AAP.

Echanges : Comment identifier les porteurs de projets potentiels ? Comment accompagner les initiatives locales ? Les animateurs de bassin ne peuvent pas toujours être les porteurs de projet et la double casquette de porteurs de projets et de soutien au montage de projet n'est pas évidente à avoir.

ANIMATION REAAP

Les conventions d'animation

Organisation de l'animation Reaap au 13/06/2023 :

Animation départementale : Raphaëlle DAUDÉ

Animations locales :

Bassin Briançonnais et Ecrins	Poste vacant depuis le 01/01/2023
Bassin Guillestrois et Queyras	Amélie GROLEAUD
Bassin Serre-Ponçon	Elisabeth MERIGHI
Bassin Champsaur Valgaudemar	Poste vacant depuis le 30/04/2023
Bassin Gapençais	Poste vacant au 31/07/2023
Bassin Buëch Dévoluy	Caroline BELLON
Bassin Sisteronais Buëch	Poste vacant depuis le 14/03/2023

=> 4 postes vacants. Une réflexion est en cours sur l'identification des personnes ressources sur ces territoires pour reprendre cette mission d'animation locale :

- Territoires Briançon et Ecrins à scinder
- Contacter les référentes familles de ces 2 territoires
- Territoire CCSB : quel porteur ?

Le financement de cette mission pourrait être requestionné : quels seront les effets d'une répartition de l'enveloppe dédiée à l'animation sur un plus grand nombre de territoires ?

Pour rappel, l'enveloppe financière de la branche Famille est un fonds national Parentalité qui n'est pas limité au financement du dispositif Reaap mais concerne tous les dispositifs de soutien à la parentalité (ex : formation bénévoles Clas...)

La convention relative à l'animation départementale est en cours d'écriture.

Date d'effet : 01/01/2023

Les conventions pour l'animation locale seront reconduites pour 2023. En 2024, à l'appui de la nouvelle COG, de nouvelles conventions seront proposées.

S'agissant du financement pour 2023, l'appel de pièces (envoi des dossiers Cerfa) va être réalisé dans les prochains jours.

Animation Reaap - 04 92 21 79 00 - reaap05@udaf05.unaf.fr



- Un **document recueil des besoins des acteurs et des familles**. Les membres du Comité d'animation sont tous contributeurs potentiels de ce document : chacun peut le compléter de sa place de membre du Comité d'animation ; la CCSS propose qu'il soit systématiquement transmis, pour rappel et pour prise de connaissance, aux membres en amont du comité d'animation.

- Un **annuaire partagé de tous les acteurs par bassin**

2 – Puis l'animatrice départementale a **rencontré ce printemps les 3 animatrices de bassin** aujourd'hui en poste dans le département afin :

- d'établir avec elles une feuille de route pour l'année
- de définir les priorités pour agir sur la remobilisation du réseau
- de présenter les éléments du kit d'animation.

Les feuilles de route seront formalisées en juin et mises en œuvre à partir du deuxième semestre de l'année.

Échanges :

Le Comité d'animation aborde la question de **la communication sur les actions emblématiques existantes** entre acteurs du département : comment l'organiser ?

Ces actions peuvent être :

- dans un premier temps clairement identifiées par les animateurs de bassin puis évoquées lors de la rencontre de porteurs de projet qui porterait sur une thématique proche.
- être mises en avant lors des communications du REAAP (temps de rencontre départementaux, newsletter...)

Exemples d'actions emblématiques à diffuser :

- Livret petite enfance / écrans du bassin Buëch Dévoluy : il est peut-être possible de solliciter le Département pour une édition du livret "Ecrans".
- Projet de la ludothèque Pics et Colégrams sur les émotions (mallette des émotions)

Feuille de route départementale à venir :

1 - Organisation d'un temps départemental à l'automne :

L'objectif de ces rencontres est de remobiliser le réseau sur les territoires. Il est intéressant d'organiser 2 rencontres, une dans la moitié nord et une dans la moitié sud du département, afin de favoriser la meilleure mobilisation possible des acteurs du département ; ces deux rencontres seraient identiques sur le format.

→ Une rencontre REAAP Nord : bassins Briançonnais, Argentiérois, Guillestrois Queyras, Embrunais Savinois

→ Une rencontre REAAP Sud : bassins Gapençais, Champsaur Valgaudemar, Buëch Dévoluy, Serrois Laragnais

Les institutions membres du Comité d'animation seraient présentes également. Ce qui permettrait une meilleure visibilité et afficherait un soutien marqué du REAAP.

Il est intéressant de maintenir en parallèle les éventuelles réunions de bassin sur cette même période dont l'objectif est plus opérationnel (préparation des Journées des familles et de l'appel à projets 2024...)

Les objectifs pour chaque acteur seraient :

- "je suis un acteur parentalité car j'accompagne les parents ici..., là..."
- "je suis membre d'un réseau, le REAAP"
- "j'accompagne les parents de telle façon, ..."
- "Comment je me place par rapport aux chartes Parentalité et REAAP"

Retour des référentes bassin présentes :

- Pour Amélie du Guillestrois / Queyras, c'est une bonne initiative pour réaliser les objectifs de mobilisation des acteurs, d'interconnaissance entre acteurs et territoires différents. Cela permet également de légitimer des animateurs locaux dans leur rôle.

La conception de la feuille de route a été un travail difficile mais très aidant et utile pour le suivi.

Cet avis est partagé par toutes.

- Pour Elisabeth de Serre-Ponçon, les outils personnalisables sont utiles et permettent de "confronter" les perceptions des différents bassins.

Ils permettent aussi de prendre du recul sur la fonction et de se conforter sur la mission accomplie.

- Pour Caroline du Buëch-Dévoluy, il est important que les institutions portent l'AAP Reaap auprès du réseau plutôt que les animateurs de bassin car cela les entrave dans leurs fonctions d'animation de réseau.

- Mme NOEL indique par ailleurs, que les efforts seront poursuivis afin de donner une réponse tôt dans l'année aux porteurs de projets et de faire en sorte que les décisions notifiées soient plus clairement motivées.

Il convient de penser aussi aux autres fonds qui pourraient prendre en charge des projets qui ne pourraient être financés par le REAAP, ou être co-financés.

La CCSS ne doit pas être identifiée que comme un financeur mais aussi comme un accompagnateur. Les collectivités locales doivent aussi être associées, notamment dans le cadre des CTG.

S'agissant du territoire Buëch-Dévoluy, Caroline exprime le fait, qu'aujourd'hui il lui est difficile de percevoir la plus-value de ce partenariat CTG/ REAAP pourtant affiché. Le rapprochement doit s'opérer de manière concrète avec la Chargée de coopération territoriale CTG.

Le Buëch peut être un territoire pilote en termes de collaboration.

- Les animateurs locaux sont en attente des Journées des Familles 2024 pour mutualiser, fédérer sur les territoires !

En préalable, les membres du Comité d'Animation doivent se positionner sur la thématique de ces JDF 2024 avant d'engager les travaux de lancement.

- Pour Elisabeth de Serre-Ponçon, il est important de valoriser ce qui se fait déjà sur les territoires notamment par les petites associations, les ACM, les EAJE. Le réseau Reaap doit être rejoint par le SDJES et les ACM pour renouer les liens.

De plus, en crèches, la question de la parentalité est de plus en plus évoquée ; ils devraient donc venir assez facilement dans ce réseau.

- Comment passer de l'idée de projet de parents au projet ? Comment "capter les parents" ?

Un des enjeux est d'écouter la parole des habitants et de faire remonter leurs besoins.

Pour exemple, une formation des agents d'accueil des centres sociaux sera organisée à l'automne par l'Union des Centres Sociaux.


- L'idée de travailler sur un annuaire des acteurs à l'échelle du département est évoquée. En effet un tel projet aurait tout son sens en termes de mutualisation de ressources sur le département et d'interconnaissance des acteurs. Cependant l'expérience ici mais aussi d'initiatives ambitieuses de création et de mise à jour permanente d'un annuaire d'acteurs départemental ont montré qu'il s'agirait d'un vrai projet en tant que tel et très ambitieux (0,8 ETP pour le REAAP 12 sur cette mission).


2- Projet de Newsletter

Il s'agit d'une réflexion de l'animatrice départementale dans le cadre de l'objectif de remobilisation des partenaires ; et ceci avant d'ouvrir un travail de fond sur la stratégie de communication (travail aujourd'hui en suspend).

L'objectif est triple :

- Nécessité de rappeler rapidement l'identité REAAP
- Partager la richesse de nos actions de veille
- Susciter un sentiment d'appartenance au réseau


REAAP 05
 La newsletter du Réseau
 d'écoute d'appui et
 d'accompagnement des parents
[Learn More](#)



BIENTÔT LES JOURNÉES DES FAMILLES !
 Une actu en une sur par exemple l'agenda du dispositif dans le département,
 une annonce de politique publique

L'actualité des partenaires
 Now that you've selected a template, you'll define the layout of your email and
 give your content a place to live by adding, rearranging, and deleting content
 blocks.
 If you need a bit of inspiration, you can [see what other Mailchimp users are
 doing](#), or [learn about email design](#) and blaze your own trail.

Près de chez vous !

<p> Dans le Veynois-Dévouy If you need a bit of inspiration, you can see what other Mailchimp users are doing, or learn about email design and blaze your own trail. </p> <p> Dans le Guillestrois Queyras If you need a bit of inspiration, you can see what other Mailchimp users are doing, or learn about email design and blaze your own trail. </p>	<p> Dans le Gapençais If you need a bit of inspiration, you can see what other Mailchimp users are doing, or learn about email design and blaze your own trail. </p> <p> Dans le Briançonnais If you need a bit of inspiration, you can see what other Mailchimp users are doing, or learn about email design and blaze your own trail. </p>
---	---

S'inspirer...
À VOIR, À ÉCOUTER, À CONSULTER, À LIRE.....

- Rediffusion de la webconférence « ... »
- Lu pour vous

- Cette newsletter pourrait être transmise par la liste de diffusion (réflexion en cours sur l'hébergement de la liste de diffusion car Adelha ne porte plus ce service aujourd'hui)
- Outil d'édition possible : mail Chimp.
- Fréquence : tous les 4 mois

SDSF

Pour rappel, dans le cadre de la mise en place d'un SDSF 2022-2026, des ateliers dédiés à l'état des lieux, au diagnostic départemental et à la proposition d'actions ont été organisés en 2022.

Le 26 mai 2023, le plan d'action de l'axe Parentalité du SDSF a été présenté aux membres participants de ces ateliers de 2022.

Les actions retenues et présentées sont à mettre en œuvre sur 2023-2024, un bilan intermédiaire sera réalisé afin d'apporter des modifications le cas échéant au plan d'action 2025-2026.

Afin de prendre en charge et suivre le plan d'action, des groupes actions sont proposés.

Ces groupes action sont pilotés par des référents désignés (Etat, Département, CCSS).

Ainsi, pour la thématique Parentalité, 2 groupes actions vont se constituer :

- Groupe action 7 : Améliorer la lisibilité de la politique de soutien à la parentalité et favoriser l'interconnaissance, piloté par l'Etat et le Département
- Groupe action 8 et 9 : Renforcer la professionnalisation et l'attractivité des métiers des services de soutien à la parentalité, et Identifier et répondre aux besoins des publics vulnérables en soutenant la fonction parentale, pilotés par le Département et la CCSS.

Les premières rencontres de ces 2 groupes actions sont prévues en septembre.
L'objectif est de faire un point sur l'état d'avancée du plan d'action en vue d'un retour au CDSF de l'automne.

Pour les années suivantes il y aura deux rencontres.

Philippe HEBRARD rappelle l'enjeu qui porte sur l'articulation entre le réseau Reaap, le SDSF, les CTG.

ENQUÊTE « CONCILIATION VIE FAMILIALE – VIE PROFESSIONNELLE »

L'Udaf a organisé une présentation publique le 15 mai dernier des résultats de l'enquête départementale sur la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle. Cette enquête s'inscrivait dans le cadre de l'observatoire des familles initié par l'Unaf. L'Udaf a choisi de souscrire à cette enquête car cette thématique est à l'étude au sein de l'institution depuis 2009, avec notamment une action emblématique en 2021 « Marmots, boulots, dodo ».

121 parents ont répondu dans les Hautes-Alpes avec une représentativité garantie par l'enquête. Globalement on retrouve une homogénéité avec les résultats nationaux ; mais des spécificités du vécu des parents des Hautes-Alpes sont tout de même à noter. Cette enquête a permis de faire ressortir les spécificités au niveau départemental. Nous avons souhaité sensibiliser et éclairer sur les leviers et freins qui se jouent au travers de cette enquête.

[L'enquête départementale complète est disponible en ligne sur le site de l'Udaf.](#)

→ Les résultats départementaux comprennent des comparatifs nationaux, ainsi que les propositions de l'Udaf et de l'Unaf.

[L'enquête nationale est aussi en ligné ici.](#)

Le Comité a réagi autour des éléments suivants :

- Depuis 2009 les conditions de conciliation semblent s'être dégradées, en tous cas la perception des familles appuie cette hypothèse.
- Plus de parents du 05 rencontrent des difficultés plusieurs fois par mois.
- Le télétravail a parfois pu s'instaurer comme un mode de garde des enfants.

Mme NOEL souligne qu'aujourd'hui les entreprises travaillent à rendre attractif le retour au travail en entreprises.

Mme NOEL souligne également que le besoin des personnes a évolué ; il faut en tenir compte (la crise a eu des impacts indéniables). Le salaire n'est plus toujours la première préoccupation des familles.

→ Comment s'en saisir au sein du Reaap ?

C'est un sujet qui mériterait d'être partagé à d'autres réseaux et partenaires ; exemple à venir le prochain forum ESS de l'UDESS (sur la thématique de l'égalité homme femme) pourra aborder cette question.

Un baromètre parentalité (une série de questions qui reste identique au fil des enquêtes) a été mis en place par l'UNAF qui permettra d'identifier une évolution éventuelle des tendances. Cela pourra être présenté régulièrement en Comité d'animation.

Le Label « P@rents, Parlons numérique »

D'après une étude Unaf-OPEN 2022 « Parents, enfants et numérique », près d'un parent sur deux ne se sent pas assez accompagné sur la question du numérique. Des actions existent mais elles sont mal identifiées.

Le besoin identifié des parents est d'avoir accès à des ressources fiables et de proximité. Les professionnels qui accompagnent les parents partagent ce besoin.

Parentalité numérique = toutes les actions qui accompagnent les parents dans l'usage responsable du numérique dans leur famille et en particulier pour leurs enfants.

Ce label est un label de « reconnaissance ». Il n'ouvre pas à un financement. Le pilotage est confié à l'UNAF ; mais un comité d'experts participe à la mise en place du label.

Objectifs :

- Renforcement de l'accompagnement des parents dans la sphère numérique
- Harmoniser la qualité de l'offre
- Valoriser et renforcer la visibilité des actions locales de soutien à la parentalité numérique

Le label sera attribué à une action, et non à une structure, au regard d'un cahier des charges élaboré de manière collégiale et qui correspond quasiment au référentiel Cnaf pour les actions Reaap.

8 thématiques et 24 sous-thèmes sont proposés.

Sont exclues du label : les actions de formation, les outils et livrables, les actions à destination des jeunes uniquement.

En 2023, le label peut être attribué à :

- Des actions déployées au niveau national. Le label est attribué par le comité national.
- Des actions déployées par le réseau des Udaf. Les actions menées par des Udaf engagées dans l'axe parentalité numérique de la Convention de gestion signée avec l'Etat bénéficient du label de facto (les actions parentalité numérique de l'UDAF 05). Le label est attribué par le comité national.
- Des actions financées par les Caf au titre du Reaap 2023. Pour 2023, toutes les actions relatives à la parentalité numérique seront automatiquement labellisées. La CCSS notifiera le porteur de projet concerné et fera un retour au Comité des financeurs et Comité d'animation.
Pour 2024, la labellisation se fera par le Comité des financeurs lors de l'étude des actions déposées via la plateforme Elan.
Cette démarche sera confirmée dans une Circulaire Cnaf à paraître.
- Des actions non financées par les Caf.
4 régions (environ 10 territoires) vont expérimenter la mise en place d'un Comité de labellisation chargé d'étudier les demandes des porteurs de projets.

La labellisation d'une action permet au porteur de projet d'avoir accès à des documents ressources pour les professionnels.

Rachel BERTRAND et Marie BARTHÉLEMY peuvent renseigner les acteurs qui seraient intéressés. La présentation du label ainsi que le cahier des charges sont annexés à ce compte-rendu.

L'AAP CLAS

Le calendrier de l'AAP est identique à celui de l'année dernière.
L'AAP en cours de finalisation et sera diffusé d'ici la fin du mois de juin 2023.

PROCHAIN COMITÉ D'ANIMATION
le 10/10/2023 à 9h30

Animation Reaap - 04 92 21 79 00 - reaap05@udaf05.unaf.fr

